



**CERCLE DE TIR DE MONTGERON**  
**89, rue de la Garenne**  
**91230 MONTGERON**  
**Tél. : 01.69.83.26.60**  
[www.ctmongeron.fr](http://www.ctmongeron.fr)

## **COMPTE-RENDU DE LA 36<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE DU C.T.M. DU 2 DECEMBRE 2023**

Vu la convocation à la 36<sup>ème</sup> Assemblée Générale du 13 novembre 2023,

Le samedi 2 décembre 2023, les adhérents du Cercle de Tir de Montgeron se réunissent au stand de tir, en Assemblée Générale Ordinaire.

**170** adhérents sont habilités à voter. Le quorum est fixé à un tiers des votants soit **57** personnes.

Le CTM a reçu **31** procurations, **44** adhérents étaient présents. Soit un effectif de **75** adhérents présents ou valablement représentés.

### **L'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.**

La séance est ouverte à 19h08 à l'issue de l'Assemblée Générale extraordinaire, sous la présidence de Jacky Ruel.

Agnès Bruzek assure le secrétariat de séance.

### **Ordre du jour :**

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 décembre 2022
2. Lecture et approbation du rapport moral
3. Lecture et approbation du rapport financier 2022-2023
4. Quitus au Comité directeur
5. Vote du budget prévisionnel 2023-2024
6. Vote pour l'approbation de la cooptation de 5 nouveaux membres au Comité

Directeur :

- ✓ Giuseppe Potorti
- ✓ Jérôme Dupaquier
- ✓ Léonard Martelli
- ✓ Thierry-Jack Pommier

✓ Carole Gaunon

7. Réunion du Comité Directeur pour proposer à l'Assemblée Générale son candidat pour le poste de Président
8. Compte-rendu sportif de la saison 2022/2023
9. Compte-rendu sportif de la saison 2022/2023 pour l'Ecole de Tir
10. Informations diverses : Appel à bénévoles, Cotisations 2024, 30 ans du Club, Concours internes...
11. Questions diverses

### **Examen des points à l'ordre du jour :**

#### **1 – Approbation du Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 3 décembre 2022**

Le compte rendu est affiché au stand et il est également disponible sur le site internet du C.T.M. Chacun a pu en prendre connaissance.

Aucune question n'est posée à son sujet, il est procédé à son approbation :

*Votes : abstention : 0; contre : 0 ; le CR est adopté à l'unanimité des suffrages.*

#### **2 – Approbation du Rapport Moral (Annexe 1)**

Le Président, Jacky RUEL, présente une synthèse de l'année 2022/2023.

J. Ruel expose l'augmentation du nombre d'adhérents et l'élargissement des horaires d'ouverture le lundi et le mercredi.

Il annonce également les nouveaux membres bénévoles qui ont proposé de rejoindre le Comité Directeur et remercie l'ensemble du Comité Directeur déjà en place et des bénévoles pour leur aide dans la gestion du club.

Il annonce enfin le 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'inauguration du stand du CTM en 2024.

Il est ensuite procédé à l'approbation du Rapport Moral :

*Votes : abstention : 0; contre : 0 ; le CR est adopté à l'unanimité des suffrages.*

#### **3 – Approbation du rapport financier 2022/2023 (Annexe 2)**

Les éléments du bilan financier 2022/2023 sont présentés par Christian TURIER, Trésorier.

Le plus gros poste de dépenses est celui des compétitions avec environ 11350 euros.

En investissement, on note l'achat de 3 carabines 10m, d'un LP2 junior, de crosses et de quelques cartouches d'air.

Pour les recettes, le CTM a eu la chance de bénéficier de 1000 euros de bons d'achats de la Région IDF, ce qui a permis d'alléger les dépenses et favoriser les investissements.

Globalement le budget prévisionnel a été respecté, avec un résultat pour l'exercice 2022/2023 proche de 0 euros. La petite différence est liée à l'achat d'un pardini 22 convertible en 32.

Recettes : **47686,18 €**      Dépenses : **48021,75 €**      Différence : **-335,57 €**

Question : A quoi correspond la ligne « location des munitions » ? Cela correspond à la location des douilles lorsque le tireur, qui n'est pas titulaire de l'autorisation de détention, et qui loue un pistolet 38 au club, achète aussi au club des munitions 38.

Le Bilan Financier est ensuite soumis à l'Assemblée pour approbation :

**Votes** : abstention : 0 ; contre : 0 ; le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

#### **4 – Quidus**

Le Comité Directeur demande à l'Assemblée, l'approbation de la gestion des comptes pour l'exercice 2023-2024.

*Vote contre : 0 ; abstention : 0 ; le quitus est donné au Trésorier du CTM, à l'unanimité.*

#### **5 – Vote du budget prévisionnel 2023-2024 (Annexe 3)**

Le trésorier, Christian TURIER, présente les grandes lignes du budget prévisionnel.

Il a été établi, pour les recettes, sur une estimation de 185 adhésions, en sachant qu'à ce jour ce nombre est déjà dépassé. Ce dépassement de recettes pourra permettre des investissements supplémentaires en matériel ou équipement vestimentaire par exemple.

Au niveau des investissements, sont prévus l'achat d'une ciblerie électronique SportQuantum 10m sur le pas de tir de gauche pour l'EDT, ainsi qu'une cible Sius 10m qui sera amortie sur 3 ans. Sont également provisionnés, avec un amortissement sur 3 ans, l'achat d'une carabine 10m à air comprimé ainsi qu'un Pardini 22LR avec kit de conversion en 32.

Au total, le budget à l'équilibre pour l'année 2024/2025 est établi à 51352.50 euros.

Aucune question n'est posée, le budget prévisionnel est soumis à l'Assemblée pour approbation :

**Votes** : abstention : 0 ; contre : 0 ; Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

## **6 – Vote pour l'approbation de la cooptation de 5 nouveaux membres au Comité Directeur :**

Le Comité Directeur dispose de 15 places, mais jusqu'à présent, seuls 10 membres y étaient élus.

3 nouveaux membres ont été cooptés depuis le début de l'exercice ;

- ✓ Giuseppe Potorti
- ✓ Jérôme Dupaquier
- ✓ Léonard Martelli

Et 2 nouvelles personnes se sont aussi proposées pour en faire partie avant l'AG :

- ✓ Thierry-Jack Pommier
- ✓ Carole Gaunon

Au final, le Comité Directeur serait complet avec 15 membres.

Aucune question n'étant posée, l'élection de ces 5 nouveaux membres est soumise à l'Assemblée pour approbation :

**Votes** : abstention : 0 ; contre : 0 ; L'élection de ces 5 membres est approuvée à l'unanimité.

Jacky Ruel souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

## **7 – Réunion du Comité Directeur pour proposer à l'Assemblée Générale son candidat pour le poste de Président**

Du fait du changement de la composition du Comité Directeur, le poste de Président doit être élu.

Jacky Ruel brigue un nouveau mandat de Président, personne ne proposant sa candidature pour ce poste.

Aucune question n'est posée, l'élection de Jacky Ruel au poste de Président est soumise au poste :

**Votes** : abstention : 0 ; contre : 0 ; Jacky Ruel est réélu Président du CTM à l'unanimité.

## **8- Compte-rendu sportif de la saison 2022/2023 (Annexe 4)**

Gilles Barges, Président de la Commission sportive, présente les différents résultats obtenus par les cadet(te)s, juniors, dames et seniors aux compétitions, qu'elles soient internes au club, départementales, régionales et nationales, à 10m ou à 25/50m.

Félicitations à l'ensemble des tireurs, pour leur participation à toutes ces épreuves et pour leurs excellents résultats ! Et mention toute particulière aux carabiniers, qui sont de plus en plus nombreux et qui ont permis au CTM, pour la 1<sup>ère</sup> fois, de concourir pour le Challenge Gauthier.

Petite déception pour la faible participation de nos adhérents aux compétitions internes au club, à savoir le concours 10m Jean-Claude Rocher et le concours de vitesse militaire. Mais record de participation pour la coupe des gros calibres aux 25m.

Enfin, la Commission sportive remercie le Comité Départemental de l'Essonne, le corps arbitral et les stands de tir du département pour leur dévouement tout au long de cette année sportive.

Gilles Bargès termine son discours en citant le grand nettoyage des stands 10m et des buttes de sable du 25m qui ont été « déplombés » cet été. Malheureusement fin août, le stand a subi le vol de tous les rails métalliques des cibles 25m. Le CTM y a très rapidement fait face, notamment grâce à Manuel Rodrigues qui a trouvé une solution de remplacement, et grâce aux adhérents qui ont permis de réinstaller des rails fonctionnels afin de rendre le pas de tir 25m de nouveau opérationnel. Un grand merci à tous les intervenants !

L'année 2023/2024 s'annonce sous de très bons auspices, avec un record du nombre de compétiteurs, pistoliers mais également carabiniers, et tout particulièrement de nos jeunes cadets et juniors qui bénéficient pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive d'une structure de formation avec pour animateurs G. Potorti, D. Jean, J. Dupaquier et L. Lacroix.

## **9 – Compte-rendu sportif de la saison 2021/2022 pour l'EDT (Annexe 5)**

Michel Millerieux, Président de la Commission EDT, présente les différents résultats et les podiums obtenus par nos jeunes de l'Ecole de Tir aux compétitions départementales, régionales et nationales, que ce soit en palmarès individuels ou par équipe.

L'Ecole de Tir a malheureusement obtenu la 2<sup>ème</sup> place au Challenge Lopes mais a terminé 1<sup>ère</sup> au Challenge Kamody et a conservé le trophée !

Michel Millerieux et Laurent Lacroix tiennent à remercier les parents qui accompagnent leurs enfants dans ce sport, ainsi que D. Jean, A. Charon et J. Dupaquier qui ont rejoint l'équipe éducative.

**10 – Informations diverses :** Appel à bénévoles, Cotisations 2024, 30 ans du Club, Concours interne...

### **Outils informatiques de la FFTir :**

J. Ruel présente deux outils informatiques développés par la FFTir :

L'application ITAC permet aux clubs d'enregistrer les licences, avec notamment les photographies et les certificats médicaux initiaux des adhérents.

L'application EDEN est dédiée aux adhérents. Elle leur permet de récupérer leur licence (obligatoire lors de leur participation aux compétitions), de vérifier que les données personnelles enregistrées sont correctes, et de déposer les nouveaux certificats médicaux.

Le mode d'emploi d'EDEN est expliqué sur le site internet de notre club.

Un autre outil, le SIA, devrait également être disponible à partir de fin janvier 2024, pour faciliter la gestion des détentions, l'achat et la vente des armes réglementées. Une réunion d'information des clubs de tir est prévue le 8 janvier à la préfecture.

### **Dispositif Labaz :**

Il s'agit d'un dispositif de la Région IDF pour les jeunes de 15 à 25 ans, mis en place fin septembre 2023, pour lequel le CTM n'a pas encore toutes les informations mais est en cours d'inscription.

Il y aurait notamment une aide particulière de 100 euros pour les 15/17 ans qu'ils pourraient utiliser pour leur adhésion au CTM en s'inscrivant sur l'application et en téléchargeant un formulaire, avec effet rétroactif possible sur l'adhésion 2023/2024 (remboursement par le CTM de 100 euros pour les jeunes de 15/17 ans qui ont déjà réglé leur cotisation pour cette année sportive).

Pour les jeunes de 18 à 25 ans, l'application propose des jeux concours pour gagner des places aux JO.

### **Remboursement des frais et cotisations des compétiteurs :**

C. Turier présente les changements qui interviendront à la rentrée prochaine pour les compétiteurs, du fait du poids très important des dépenses liées aux compétitions dans le budget du club :

Concernant les frais d'adhésion, tous les adhérents, qu'ils soient compétiteurs aux Championnats de France ou non, paieront la totalité de l'adhésion : licence + cotisation au club.

Concernant les frais liés aux déplacements aux Championnats de France (individuels, clubs et EDT) :

- Pour le transport, un barème prenant en compte les péages et le carburant (basé sur mappy) sera affiché avant la compétition. Les frais seront remboursés sur présentation des justificatifs dans la limite de ce barème.
- Pour les repas, un montant de 25 euros par jour est pris en charge par le CTM pour les CDF, et 50 Euros par jour pour les CDF Clubs (doublés pour les jeunes et EDT), toujours sur présentation des justificatifs.

Intervention d'I. Ducreux qui témoigne d'une évolution : Elle rappelle qu'auparavant, les compétiteurs participants aux CDF ne réglaient que le montant de la licence pour leur adhésion de l'année suivante, et que les tireurs ayant obtenu un podium aux CDF étaient même totalement exemptés des frais d'adhésion. Et ceci parce que le club avait vocation d'aider à la compétition.

C. Turier répond que cette exonération de l'adhésion accordée par le club était une contre-partie de l'aide apportée par ces compétiteurs pour l'entraînement des autres adhérents. Et aujourd'hui, il n'y a plus cette aide de la part des compétiteurs.

### **Point sur le cambriolage du 29 aout 2023 :**

J. Ruel revient sur le cambriolage survenu le 29 aout 2023, au cours duquel tous les rails des cibles 25m ont été dérobés, soit près de 900 kg de ferraille. Il semblerait que les voleurs soient venus avec une camionnette, qu'ils aient contourné le portail par la piste cyclable puis soient rentrés par le club canin pour se placer au plus près de la porte de secours des 25m. Ils ont dû escalader le mur pour pénétrer dans l'enceinte des 25m puis ouvrir la porte de secours de l'intérieur. Ils ont ensuite démonté et embarqué les rails, en l'espace de quelques heures vraisemblablement.

J. Ruel rappelle que ce n'est pas le 1<sup>er</sup> cambriolage subi par notre stand :

24 novembre 2022 : tentative de cambriolage, pour recherche des armes. Les cambrioleurs ont pénétré dans le local électrique en forçant la porte métallique, ils ont fait un trou dans le mur et ont atterri dans le pas de tir 10m de droite. Ils ont ensuite essayé de percer le mur qui donne dans l'armurerie, mais celui-ci étant en béton armé, ils n'ont pas pu continuer. Ils ont enfin essayé d'atteindre l'armurerie par l'intérieur des locaux à partir du pas de tir 10m mais ont déclenché l'alarme intrusion et se sont donc sauvés. En conclusion, pas de vol mais dégâts du mur à réparer.

11 mars 2021 : Les cambrioleurs ont démolé le rideau de fer de l'entrée du club et sont passés à travers les portes vitrées. L'alarme étant malheureusement dysfonctionnelle à

ce moment-là, ils ont ensuite cassé la porte du bureau mais n'ont cependant pas réussi à pénétrer dans l'armurerie. Ils ont également défoncé l'ancienne armoire forte du club house en essayant vainement de l'ouvrir et ont dérobé la télévision, la machine à café Nespresso.

### **Les 30 ans du club :**

L'anniversaire des 30 ans du club aura probablement lieu fin juin, en même temps que notre traditionnel barbecue de fin d'année.

### **Concours internes :**

Le concours interne 10m Jean-Claude Rocher sera ouvert de début janvier à début mars 2024. Il est accessible à tout adhérent du club, quel que soit son niveau, puisqu'il y aura plusieurs catégories (débutant, non compétiteur et compétiteur), donc le CTM incite tous ses tireurs à y participer car tout le monde a une chance d'accéder à un podium.

La Coupe des gros calibres et le concours de vitesse militaire seront reconduits cette année aux 25m, et le CTM espère autant de participation que l'an passé et même plus !

### **Recherche de bénévoles :**

Comme chaque année, le CTM fait appel à d'éventuels bénévoles pour participer à l'accueil du stand, à la distribution des armes et à la facturation des ventes, pour lesquels ils seront formés à l'outil informatique. Car il faut être au minimum 2 pour assurer les permanences.

## **11 - Questions diverses**

Question d'I. Ducreux : Par rapport aux cambriolages, des solutions ont-elles été trouvées pour améliorer la sécurité du stand ?

J. Ruel répond qu'il a demandé une réunion auprès de la mairie de Montgeron pour parler de ces problèmes d'insécurité, car il faut aussi noter les vitres cassées, les résidus de câbles électriques et autres brûlés sur le parking... mais pour le moment aucun RDV avec Mme Le maire n'a eu lieu.

J. Ruel a également demandé à faire intervenir les services responsables des espaces verts pour placer des enrochements afin d'éviter un accès possible aux voitures par la piste cyclable.

Une alarme devrait également être mise en place au niveau de la porte de secours du pas de tir 25m.

Le CTM réfléchit également en interne à la mise en place de caméras à détection dans l'enceinte du 25m.

Question d'I. Ducreux : A-t-on des nouvelles pour le projet du pas de tir 50m ?

J. Ruel et D. Jean répondent que le CTM a demandé à l'agglomération de remettre au budget l'étude préliminaire initialement prévue, et dont les fonds avaient été utilisés pour la crise Covid. Mais pour cela, l'Agglomération nous demande un macro-chiffrage de l'opération afin de s'assurer que le projet n'est pas hors de portée et que les frais engagés pour l'étude préliminaire ne seront pas engagés en pure perte si le projet ne peut finalement pas être réalisé.

Aucune autre question n'a été posée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20h36.

**Agnès BRUZEK**  
**Secrétaire Général**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AB', written over a horizontal line.

**Jacky RUEL**  
**Président**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JR', written over a horizontal line.

## **ANNEXES**

**Annexe 1** : Rapport Moral

**Annexe 2** : Rapport Financier

**Annexe 3** : Budget Prévisionnel

**Annexe 4** : Compte-Rendu Sportif de la saison 2022/2023

**Annexe 5** : Compte-Rendu Sportif de la saison 2022/2023 pour l'EDT

## RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs,

Pour cette saison 2022/2023, 181 adhérents ont cotisé dont 8 en 2<sup>ème</sup> club. Nous avons ainsi atteint un nombre équivalent à ce qu'il était avant la période « Covid » (182 en 2019/2020, 184 en 2018/2019, 188 en 2015/2016) alors que nous n'avions prévu que 170. Concernant la nouvelle saison (2023/2024), nous sommes certains de dépasser ce chiffre car nous avons déjà atteint 206 adhésions au 30/11/2023. Je pense que ce sera la 1<sup>ère</sup> fois que nous aurons un nombre aussi important d'adhésions. Suite au processus de demandes de subventions, nous avons été contraints d'anticiper notre budget prévisionnel début octobre et n'avons donc retenu que le chiffre de 185. De ce fait, nous espérons que l'excédent de recette nous permettra d'augmenter nos investissements par rapport aux prévisions budgétaires.

Depuis l'AG de 2021, nous avons modifié les statuts pour passer le nombre possible de membres au Comité Directeur de 12 à 15 mais par manque de bénévoles, nous n'avons débuté la saison 2022/2023 qu'avec 10 membres. Heureusement, au cours de cette saison, trois adhérents nous ont finalement rejoints : il s'agit de Jérôme Dupaquier, Léonard Martelli et Giuseppe Potorti qui réintègre le groupe après un peu plus d'un an d'absence. Depuis le début de la saison 2023/2024, ce sont deux autres adhérents qui se sont manifestés pour nous rejoindre : Carole Gaunon et Thierry-Jack Pommier. Vous aurez donc à vous prononcer au cours du vote de l'item 6 de l'ordre du jour ou accepter ou non leur intégration. Malgré tout, si d'autres adhérents ont du temps à nous accorder, nous nous ferons une joie de les former afin qu'ils puissent nous assister à l'accueil. En effet il se peut que pendant certaines périodes comme les vacances scolaires, l'effectif des membres du CD soit restreint et de ce fait ces volontaires seront la bienvenue.

Pour les adhérents qui étaient présents en 2022/2023, ils ont pu noter que nous avons mis un point d'honneur à améliorer la formation au sein de l'école de tir ainsi que pour les cadets/juniors et les compétiteurs. Nous pouvons remercier pour leur engagement Michel Millerieux, Laurent Lacroix et Alexandre Charon concernant l'EDT et Didier Jean, Giuseppe Potorti, Julien Dufour et Jérôme Dupaquier concernant les cadets/juniors et compétiteurs. Je voudrais aussi remercier tous les membres du Comité Directeur qui font le maximum pour que le club fonctionne correctement et surtout Agnès Bruzek très investie dans la gestion des compétitions que ce soit pour la logistique ou les inscriptions. Je remercie aussi Franck Gauthier qui fait toujours le maximum pour être présent chaque samedi afin d'aider à la logistique de l'école de tir.

Comme chaque année nous organisons nos concours internes 10m en janvier/février, « La coupe des Gros » et « La Vitesse militaire » aux 25m au printemps. La saison 2022/2023 a été marquée par une meilleure participation à ces compétitions. Je compte sur vous pour que cette année, la participation soit à la hauteur du nombre d'adhérents. Nous vous rappelons que chacun a ses chances et ces compétitions s'adressent à toutes et tous du débutant au compétiteur. Pour le concours 10m, nous ferons 3 catégories : débutants (inscrits de l'année), confirmés (hors compétiteurs) et compétiteurs. Donc merci de vous inscrire nombreux début janvier.

La Communauté d'Agglomération n'a toujours pas donnée suite à notre projet de construction d'un pas de tir 50m. De notre côté, nous travaillons toujours sur ce dossier et espérons pouvoir le relancer très prochainement après avoir obtenu un chiffrage estimatif des travaux.

Avec un peu d'avance, je vous souhaite, à toutes et tous, une excellente année 2024. 2024 sera une année particulière pour le club car sera marquée par le 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'inauguration du stand, le club ayant lui été créé le 15 février 1988.

Vive le tir sportif et longue vie à notre club et si possible avec les extensions 50m et 10m.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie

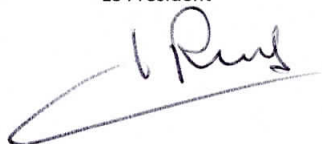
# BILAN 01/09/2022 au 31/08/2023

ACTIF		PASSIF	
CSL Crédit Mutuel	38711.58	Réserves	40329.34
Compte Crédit Mutuel	794.04		
Compte Caisse	349.15	Résultat 2022-2023	-335.57
Compte ESP Compétitions	139.00		
<b>TOTAL</b>	<b>39993.77</b>		<b>39993.77</b>

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	30380.00	Licences (181 dont 8 2ème club)	12650.00
Droits d'Entrée (36)	2880.00	Cotisation Ligue - CDTE	260.00
Aide CDTE/Aide Ligue pour EDT	2215.00		
Subvention VYVS	580.00	Frais de Fonctionnement	8174.89
Subvention Départementale	0.00	Fournitures de Bureau	420.40
Bons d'achat Région IDF	1000.00	Téléphone	904.38
		Nettoyage Stand	1477.25
		Provision (report 2021-2022)	-144.83
		Informatique	219.99
		Provision 2022-2023	186.12
		Assurance	2433.33
		Formation	40.00
		Assemblée Générale	597.71
		BBQ	837.95
		Provision (report 2021-2022)	-75.43
		Provision 2022-2023	105.72
		Entretien Matériel	291.46
		Divers Stand	1624.04
		Provision (report 2021-2022)	-743.20
Indemnités CDTE/Ligue	562.00	Frais Bancaires	680.20
Produits Financiers	647.28		
		Réparations Armes	438.40
Locations Armes	1819.00	Achat Rechargement	0.00
Locations Munitions	920.00	Achat Munitions	4641.70
Ventes Munitions	3979.50	Provision 2022-2023	-900.00
		Achat Cibles	829.87
Vente Cibles	1055.40	Achat Accessoires	385.00
Vente Accessoires	466.00	Provision 2022-2023	-330.00
		Achat Boissons	149.80
Vente Boissons	74.00	Achat CO <sup>2</sup>	0.00
Recharges Air et CO <sup>2</sup>	0.00		
		Compétitions 10 mètres	6195.39
Controles Administratifs	8.00	Provision (report 2021-2022)	-247.32
		Compétitions 25-50 mètres	3027.06
Initiations découvertes	810.00	Provision (report 2021-2022)	-47.76
		Provision 2022-2023	413.43
		Compétitions Armes anciennes	20.00
		Compétitions Ecoles de Tir	2103.37
Concours Internes	290.00	Concours Internes	0.00
Vente Tenues Sportives	0.00	Achat Tenues Sportives	0.00
Vente Matériel d'Occasion	0.00	Investissement Stand	938.72
		Investissement Armes	7709.00
		Provision (report 2021-2022)	-2300.00
		Provision 2022-2023 - Pardini 22LR/32	3230.00
<b>TOTAL</b>	<b>47686.18</b>		<b>48021.75</b>

**Résultat de l'exercice** -335.57

Le Président



Le Trésorier



## BUDGET PREVISIONNEL 01/09/2023 au 31/08/2024

RECETTES	DEPENSES
Cotisations 33658.00	Licences (185) 13721.00
Droits d'Entrée (38) 3040.00	Cotisation Ligue - CDTE 260.00
Aide CDTE/Aide Ligue pour EDT 2200.00	Frais de Fonctionnement 11060.00
Subvention VYVS 580.00	Fournitures de Bureau 450.00
Provision - report 2022-2023 0.00	Téléphone 910.00
Subvention Départementale 514.50	Provision Téléphone Aout 0.00
Bons d'achat (Région) 0.00	Nettoyage Stand 1500.00
Indemnités CDTE/Ligue 570.00	Informatique 500.00
	Provision - report 2022-2023 -186.12
	Assurance 2600.00
	Formation 200.00
	Assemblée Générale 700.00
	BBQ 900.00
	Provision - report 2022-2023 -105.72
	Entretien Matériel 400.00
	Divers Stand 2900.00
Produits Financiers 650.00	Frais Bancaires 700.00
Locations Armes 1940.00	Réparations Armes 400.00
Locations Munitions 0.00	Achat Rechargement 0.00
Ventes Munitions 4000.00	Achat Munitions 3800.00
	Provision - report 2022-2023 900.00
Vente Cibles 1100.00	Achat Cibles 900.00
Vente Accessoires 500.00	Achat Accessoires 350.00
	Provision - report 2022-2023 330.00
Vente Boissons 0.00	Achat Boissons
Recharges Air et CO <sup>2</sup> 0.00	Achat CO <sup>2</sup> 0.00
Contrôles Administratifs 0.00	Compétitions 10 mètres 5520.11
Initiations découvertes 800.00	Compétitions 25-50 mètres 3200.00
	Provision - report 2022-2023 -413.43
	Compétitions Armes anciennes 100.00
	Compétitions Ecoles de Tir 2800.00
	Concours Internes 250.00
Concours Internes 300.00	
	Achat Tenues Sportives 2000.00
Vente Tenues Sportives 1500.00	Investissement Stand
	Provision - report 2022-2023 0.00
	Ammort. Achats Cibleries (1/3 de 2188.20) 4933.33
	Investissement Armes 4063.33
	Provision - report 2022-2023 -3230.00
	Ammort. Achats Armes (1/3)
<b>TOTAL 51352.50</b>	<b>51352.50</b>

**Résultat de l'exercice**

0.00

-Le Président



Le Trésorier



# BILAN SPORTIF 2022/2023

## Assemblée Générale du 02 Décembre 2023

Tout d'abord un grand merci à Agnès et Elouan nos WEBMASTER pour la collecte des résultats, qui me permet de vous présenter le bilan sportif 2022/2023. Mais surtout leur contribution ne s'arrête pas là, puisse qu'ils font vivre le site internet du club en vous donnant informations et renseignements tout au long de l'année sportive. Cette année une nouvelle fonction a été rajouté sur le site, puisque les compétiteurs ont la possibilité de s'inscrire en ligne sur les différentes compétitions individuelles.

Merci à vous de les applaudir.

Je vais maintenant commencer la lecture des résultats sportifs.

### Challenge Sylvie Lapierre

#### En pistoler débutant

Amélie AGOSTO, 1<sup>ère</sup> en Cadette Fille

Agnès CLEMENT, 4<sup>ème</sup> .....au pied du podium en Dame1

En S1 : Tanguy MABY RAUD, 1<sup>er</sup>, Denis JANKOVIC 4<sup>ème</sup>, GARNIER Aurélien 5<sup>ème</sup>, Léonard MARTELLI 6<sup>ème</sup>.

En S2, Jérôme DUPAQUIER, Henri AGOSTO et Fabrice HASSON, respectivement 5, 8 et 10<sup>ème</sup>

Et dans la catégorie reine les S3 : Laurent LACROIX et Manuel COELHO LEITE, 3 et 4<sup>ème</sup>

#### Pistolier Confirmés

En D2 : Katia DELHORBE, 1<sup>ère</sup>

En D3 : Isée DUCREUX et Claudine MINIER, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup>

En S2 : Olivier CABUS, 5<sup>ème</sup>

Chez les papés en S3 : Giuseppe POTORTI 6<sup>ème</sup>, Manuel RODRIGUES 7<sup>ème</sup> et Thierry Jack POMMIER, 8<sup>ème</sup>

#### Carabiniers Débutants

Gabrielle RODRIGUEZ, pour sa première année : 2<sup>ème</sup> en Cadette Fille

Aurélien AGOSTO et Romain LANDREAU nos Cadets Garçon, 2 et 3<sup>ème</sup>

Kathleen MICHEL, 6<sup>ème</sup> pour une 1<sup>ère</sup> compétition Dame1

Jean Luc TOUCHON, pour également 1<sup>ère</sup> compétition et 1<sup>er</sup> en Sénior 2

Lucien BENTZ, une 5<sup>ème</sup> place en catégorie Junior.

### Classement par équipe

#### - Pistolet débutant

**1<sup>er</sup> CT MONTGERON en Sénior 1 :**

Tanguy MABY RAUD, Denis JANKOVIC et Aurélien GARNIER

**1<sup>er</sup> CT MONTGERON en Sénior 2 :**

Jérôme DUPAQUIER, Henri AGOSTO et Fabrice HASSON en S2

#### - Pistolet Confirmé

**1<sup>er</sup> CT MONTGERON en Sénior 3 :**

POTORTI Giuseppe, Manuel RODRIGUES et Thierry Jack POMMIER

#### Mixte Carabine/pistolet 2x2

Pour la première fois nous avons eu une équipe mixte et une 9<sup>ème</sup> place pour le CTM avec Katia DELHORBE, Tanguy MABY RAUD, Lucien BENTZ et Jean Luc TOUCHON

# Championnats de France 10m individuel adultes

A Montluçon pour les 45<sup>ème</sup> Championnat du 06 au 11 février 2023

2700 compétiteurs, dont 9 du CTM, qualifiés après leurs performances départementales et régionales.

Pas de finale et pas de podium cette année, il y a des années sans.

Isée D3, 5<sup>ème</sup> en précision et 54<sup>ème</sup> au standard

Amélie AGOSTO pour une 1<sup>ère</sup> participation au Championnat de France, termine 75<sup>ème</sup>

Katia DELHORBE, 36<sup>ème</sup> en standard et 52<sup>ème</sup> en précision en Dame 2.

Elouan BRUZEK, 16<sup>ème</sup> au standard, 29<sup>ème</sup> en Vitesse et 49<sup>ème</sup> en précision

Raphaël MICHAUD et Guillaume HULOT au standard 33 et 96<sup>ème</sup>, en Vitesse 40 et 48<sup>ème</sup>

Manuel RODRIGUES avec un score de 249 au standard et un 4 en vitesse pour notre Pino ont eu malheureusement un peu moins de réussite.

## Championnat de France des Clubs 10m

Avec une 12<sup>ème</sup> place aux régionaux avec 1288 points, le 19 Mars 2023 à Saint GAUDENS, le CTM été représentés par Amélie, Simon, Jérôme, Henri et Guillaume, nous restons en 2<sup>ème</sup> division avec une 20<sup>ème</sup> place et 1238 points.

Merci à Swann, Julien, Manuel et Thierry Jack qui ont assurés les échelons départemental et Régional.

## Championnat de France individuel 25/50m et des clubs 25m

Ces 2 épreuves de Championnat de France se sont déroulées du 05 au 12 Juillet 2023 au CNTS Centre National du tir sportif à CHATEAUROUX, sur des cibles électroniques, là même où auront lieu l'été prochain les épreuves de tir sportif Olympique et Para Olympique.

Le CTM une nouvelle fois était présent.

En individuel du coté de nos dames Jorane avec une 21<sup>ème</sup> place nationale en précision et Katia 42<sup>ème</sup> à 25m et 70<sup>ème</sup> à 50m en catégorie Dame 2.

Nos Junior et sénior,

Elouan BRUZEK sur 4 épreuves, 19<sup>ème</sup> en vitesse 5 cibles, 42<sup>ème</sup> au standard 3/7, 25<sup>ème</sup> à 25m et 20<sup>ème</sup> en précision 50m

Julien DUFOUR une 17<sup>ème</sup> place en percussion centrale S1.

## Nos concours en interne 10m et 25m

### Challenge 10m Jean Claude ROCHER

Challenge à 10m, n'a rassemblé que 30 adhérents dont 23 pistolières et 8 carabiniers, 12 débutants, 8 non compétiteurs et 11 compétiteurs et une forte participation des membres du Comité Directeur.

De nombreuses médailles ont été distribuées lors de la remise des récompenses.

Peut-être devons-nous le rendre plus attrayant ! !..... avec un classement scratch pistolet et carabine ou un classement plus restreint ??

## **Concours Vitesse Militaire 25m**

Petite participation, 9 tireurs inscrit pour cette discipline de vitesse à 25m, 6 séries de 5 coups en 10, 8 et 6 secondes. Victoire d'Elouan avec 266, 2<sup>ème</sup> Tanguy avec 259 et 3<sup>ème</sup> Jorane avec 248. Avec comme toujours une remise de récompenses et le pot de l'amitié.

## **Coupe des « Gros » Calibres 25m**

Record de participation cette fois ci avec 17 participants le 14 Mai pour ce dernier match local de l'année. Avec 240 points Thierry Jack remporte cette coupe 2023, Elouan 2<sup>ème</sup> et Didier 3<sup>ème</sup>

Et sur la 4<sup>ème</sup> marche pour le trophée « Cocote » Laurent.

## **Remise des récompenses Départementales**

Samedi 17 Juin remise des récompenses sur le stand de Soisy sur Seine pour l'ensemble de nos tireurs ayant participé aux différentes compétitions du département de Cadet à Séniors3.

Le cercle de tir remercie le CDTE de l'ESSONNE, le corps arbitral et l'ensemble des bénévoles des stands de tir du département pour leur implication et le dévouement tout au long d'une année sportive.

Je tiens à remercier nos compétiteurs pour leur participation à toutes les épreuves organisées sur le territoire national et en local.

## **Quelques mots sur la nouvelle saison sportive 2023/2024**

Pendant les vacances estivale le bureau du CTM a effectué un gros nettoyage des pas de tir 10 et 25m et particulièrement sur la butte de sable 25m. Malheureusement, une semaine avant le début de la saison, nous avons subi le vol de 86 m de rails du stand 25m.

Le cercle de tir de Montgeron a réagi très rapidement pour trouver une solution de remplacement. Merci à Manuel RODRIGUES pour la mise en place d'une solution de remplacement en interne, et a tous les adhérents présents pour remise en forme du pas de tir, cette solution nous a permis de réduire le temps d'immobilisation du stand.

Avec cette année un record d'inscriptions nous avons pu constater une nette augmentation des adhérents désirant pratiquer de la compétition. La mise en place d'une structure de formation pour la 2<sup>ème</sup> année pour nos jeunes cadets et juniors dans les disciplines carabine et pistolet avec pour animateurs Pino, Didier, Laurent et Jérôme.

Avec ce groupe Cadet/Junior (Merci à l'école de tir) nous constatons un rajeunissement du groupe « Compétition » et un nombre en hausse avec 37 compétiteurs carabine et pistolet, disputerons les départementaux et/ou le Challenge Lapierre.

A l'issus des départementaux se sont qualifiés pour les régionaux 8 tireurs en vitesse 5 cibles et 9 pour le standard. Pour la précision pistolet et carabine, nous aurons 15 pistoliers et 4 carabiniers sur les épreuves régionales.

Cette année pour les départementaux du Championnat de France des clubs nous allons pouvoir pour la première fois présenter 1 équipe carabine et 1 pistolet. Et si le CDTE de l'ESSONNE nous le permet nous pourrons présenter pour les départementaux une 2<sup>ème</sup> équipe de pistoliers.

Nous pouvons dire que la saison 2023/2024 sera l'année de tous les records : Nb d'adhérents, Nb de compétiteurs qui devrait entrainer de très bons résultats

Je vais m'arrêter sur ce point et je vous remercie de m'avoir écouté.

# Bilan sportif 2022-2023 de l'École de Tir

## 36ème Assemblée Générale du Cercle de Tir de Montgeron

Bonsoir à tous,

Comme chaque année, il y a beaucoup d'engouement pour l'école de tir. Compte-tenu du nombre de poste de tir disponibles il nous faut envisager une méthode de recrutement courant septembre afin que nous ne passions pas à côté de futurs bons éléments.

Pour cette saison, nous avons 18 inscrits répartis comme suit :

### **PISTOLIERS :**

Minimes :	garçon : 2	filles : 1
Benjamins :	garçon : 4	filles : 0
Poussins :	garçon : 0	filles : 1

### **CARABINIERS :**

Minimes :	garçon : 3	filles : 4
Benjamins :	garçon : 2	filles : 0
Poussins :	garçon : 1	filles : 0

Comme vous le voyez, il est difficile de recruter avec une répartition idéale telle que je l'avais définie dans mon rapport l'an passé : 8 pistoliers (3 minimes, 3 benjamins, 2 poussins) + 8 carabiniers avec la même répartition. Ce qui permet de constituer, lors de différentes épreuves, des équipes de « conjonctures » généralement de 3 tireurs (filles ou garçon indifféremment).

J'appelle « équipes de conjoncture » des équipes de 3 tireurs de même âge tirant avec le même type d'arme et issues d'un même club.

Il faut savoir que les compétitions organisées tout au long de la saison permet de rassembler une centaine de tireurs issus d'une dizaine de club.

### **RESULTATS OBTENUS PAR LE CTM**

#### ○ **Critérium départemental :**

Classement individuel pistolet précision :

Médaille d'or pour Enzo (Benjamin)

Médaille d'or pour Samuel

Médaille d'argent pour Lilou (poussin), Louis (benjamin), Inès (minime) et Daniel (minime)

Médaille de bronze pour Rafaël (benjamin)

#### ○ **Critérium régional EDT :**

Médaille de bronze Enzo (tir individuel au pistolet)

3<sup>ème</sup> place pour l'équipe pistolet constituée de Lilou, Enzo et Samuel

- **Championnat régional EDT**  
Médaille d'argent pour notre équipe pistolet constituée d'Enzo, Louis, et Terry (benjamin)
- **Challenges Essonnien**
  - **Trophée LOPEZ**  
Sont opposées des équipes de 3 tireurs EDT comprenant au moins un pistolier et un carabinier, un poussin, un benjamin et un minime  
Notre équipe EDT détenait le trophée LOPEZ depuis 5 saisons consécutives. Quelques fautes ont été commises et nous voilà rétrogradé sur la deuxième marche du podium et la médaille d'argent. L'équipe était constituée de Victor (poussins), Enzo (poussins) et Clément (cadet).
  - **Challenge KAMODY**  
Ce challenge se dispute en 3 matchs à 2 mois d'intervalles. Depuis 5 ans, nos équipes en sont détentrices et cette année encore elles remportent le Challenge et le Trophée que l'on peut admirer dans le Club House.
    - Médaille d'or pour Enzo et Daniel
    - Seconde place pour Lilou, Inès, Louis et Samuel
    - Première place pour l'équipe pistolets benjamin (Enzo, Louis, Terry)
    - Troisième place pour l'équipe de 3 carabiniers minimes (Lorena, Clément, Elias)
 En finale l'équipe CTM remporte le Trophée Kamody face à la Cible de Villebon avec l'équipe de 4 tireurs (2 pistoliers, Enzo et Louis et 2 carabiniers Lorena et Clément)

### **ORGANISATION DES COURS**

Comme indiqué par notre président dans son rapport moral, le nombre d'intervenants a sensiblement augmenté et notamment pour les cours du samedi à l'EDT.

D'abord avec l'arrivée de Laurent Lacroix au cours de la saison 21/22 qui m'a beaucoup aidé et fait profité de ses connaissances techniques, de son implication et son entrain. Nous aurons rejoint Alexandre Charon et Jérôme Dupaquier qui se partagent les jours d'entraînement entre l'école de tir et le groupe des jeunes (cadets et juniors). Avec ces renforts, nous devrions obtenir de bons résultats d'autant plus que nous avons recommencé à remplacer ou à compléter une partie du matériel. Je pense à l'équipement de cibles électroniques, aux pistolets 10m au CO2 voir comment nous pouvons aider les carabiniers à s'équiper avec des tenues spéciales qui sont un avantage indéniable en compétitions.

Vous voyez mes amis que nous avons un certain nombre d'idées ou de pistes qui devraient vous permettre de revenir dans les bonnes places du classement des clubs, c'est avec cet état d'esprit et votre soutien que nous travaillons.

Je remercie de votre attention.

Michel Millerieux  
Responsable de l'école de tir